

FORMATIONS



SÉCURITÉ

DES BIENS ET DES PERSONNES



Images par : Schallerle et Yerson Retamal de Pivabay / Maison photo créé par pyproductions - Ifr.freeipk.

éduform
Label qualité de l'éducation nationale
pour la formation professionnelle.

Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été
délivrée au titre des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage



VOTRE PROJET EST UNIQUE,

notre offre de formation s'adapte à vos besoins.

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES



Designed by senivpetro / Freepik


LES

- Des plateaux techniques spécialisés (aire d'incendie, vidéo surveillance).
- Un accompagnement par des formateurs professionnels en exercice dans ce secteur.
- Une pédagogie basée sur des mises en situations professionnelles.

AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

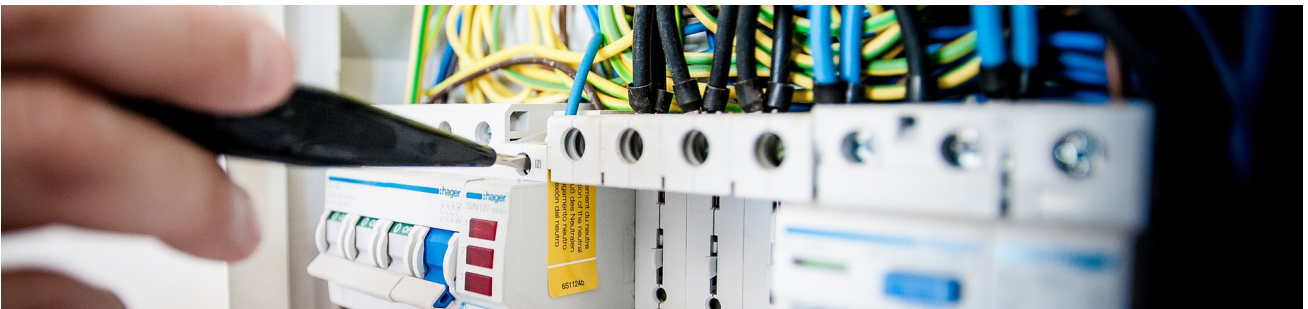
	TARIF	DURÉE	19 - Corrèze	23 - Creuse	87 - Haute-Vienne
CAP agent de sécurité	€	9 mois	●		
Titre professionnel d'agent de sûreté et de sécurité privée (A2SP)	5 200 €	490 h	●		●
Titre à Finalité Professionnelle Agent de prévention sécurité (TFP APS)	2 325 €	189 h	●		●
Maintien et actualisation des compétences Agent de prévention sécurité (MAC APS)	340 € 425 €	24 h / 31h	●		●
La palpation de sécurité	185 €	7 h	●	●	●
La vidéosurveillance	330 €	14 h	●	●	●

€ Nous consulter pour un devis personnalisé

 Durée personnalisée

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES

	TARIF	DURÉE	19 - Corrèze	23 - Creuse	87 - Haute-Vienne
B0 H0 H0V - Formation initiale et recyclage	175 €	7 h	●	●	●
BS BE Manœuvre - Formation initiale et recyclage	330 € 280 €	14 h / 10h30	●	●	●
B1V B2V BR BC - Formation initiale et recyclage	490 € 280 €	21 h / 10h30	●	●	●
H1 H2 HC - Formation Initiale et recyclage	€	21 h / 10h30	●	●	●
B1L B1VL B2L B2VL BCL BRL BEL essai B1XL B2XL - Formation initiale et Recyclage	€	14 h	●	●	●



Qu'est-ce qu'une habilitation électrique ?

Obtenir l'habilitation électrique B1, B1V, B2, B2V, BR, BE essais, BC ou H0 est obligatoire pour exercer certains travaux d'électricité dans l'entreprise ou dans le cadre de certaines professions. Il permet de protéger les salariés contre les risques professionnels d'origine électrique.

Personnels non électriciens
Personnels électriciens

Opérations effectuées par le(s) salarié(s)	B0 H0 H0V	BS BE	B1 B2 BR BC Manœuvre, BE Essai, Mesure, Vérification
Nettoyage, peinture, jardinage, ou autres travaux non électriques dans un environnement électrique	X		
Travaux à proximité de lignes électriques aériennes ou enterrées	X		
Remplacer une ampoule		X	
Remplacer un fusible en basse tension		X	
Remplacer une prise ou un interrupteur		X	
Manœuvrer un disjoncteur		X	
Remplacer un disjoncteur dans une armoire électrique			X
Dépanner une installation électrique			X
Réaliser des travaux électriques			X
Effectuer des mesures (tension, intensité, résistance, isolation...) sur des installations électriques en basse tension			X
Réaliser des essais sur des installations électriques en basse tension			X

Vous devez examiner l'habilitation de vos salariés, et le cas échéant les former, au moins une fois par an et chaque fois qu'une modification du contexte professionnel intervient (changement de fonctions, modification des installations...).
Une formation de recyclage est obligatoire tous les 3 ans (périodicité recommandée par l'INRS).

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

TARIF

DURÉE

19 - Corrèze

23 - Creuse


87 - Haute-Vienne

Sauveteur secouriste du travail (SST)	225 €	14 h	●	●	●
Maintien et actualisation des compétences Sauveteur secouriste du travail (MAC SST)	120 €	7 h	●	●	●
Appareil Respiratoire Isolant (ARI)	€	4 h	●	●	●
Gestes et postures	100 €	7 h	●	●	●
Le salarié désigné compétent	690 €	21 h	●	●	●
L'évaluation des risques Professionnels et le document Unique (EvRP & DU)	€	14 h	●	●	●
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, Secteur Petite Enfance (PRAP PE)	€	21 h	●	●	●
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, Secteurs Industrie - BTP - Commerce (PRAP IBC)	235 €	14 h	●	●	●
Maintien et Actualisation des Compétences Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, Secteurs Industrie - BTP - Commerce (MAC PRAP IBC)	€	7 h	●	●	●
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, Secteur Sanitaire et Social (PRAP 2S)	€	21 h	●	●	●
Maintien et Actualisation des Compétences Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, Secteur Sanitaire et Social (MAC PRAP 2S)	€	7 h	●	●	●
Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)	€	7 h	●	●	●

SÉCURITÉ INCENDIE

SSIAP 1 - Formation initiale	1050 €	70 h	●		●
SSIAP 1 - Recyclage	250 €	14 h	●		●
SSIAP 1 - Remise à niveau	400 €	21 h	●		●
SSIAP 1 - Module complémentaire	690 €	44 h	●		●
SSIAP 2 - Formation initiale	1300 €	70 h	●		●
SSIAP 2 - Recyclage	300 €	14 h	●		●
SSIAP 2 - Remise à niveau	420 €	21 h	●		●
SSIAP 2 - Module complémentaire	560 €	28 h	●		●
Équipier de Première Intervention (EPI)	180 €	7 h	●	●	●
Manipulation des extincteurs	90 €	3 h 30	●	●	●
Évacuation des personnes	90 €	4 h	●	●	●

 Nous consulter pour un devis personnalisé

 Durée personnalisée

CALENDRIER 2023

AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

FORMATION	TARIF	DURÉE	SESSION	LIEU
Titre professionnel d'agent de sûreté et de sécurité privée (A2SP)	5200 €	490 h	05 juin au 25 octobre 2023	Limoges
Titre à Finalité Professionnelle Agent de prévention sécurité (TFP APS)	2325 €	189 h	12 avril au 26 mai 2023	Limoges
			02 oct. au 15 nov. 2023	
Maintien et actualisation des compétences Agent de prévention sécurité (MAC APS)	340 € 425 €	24 h / 31h	09 au 12 janvier 2023	Limoges
			06 au 09 mars 2023	
			22 au 25 mai 2023	
			03 au 06 juillet 2023	
			25 au 28 septembre 2023	
			27 au 30 novembre 2023	
			20 au 23 février 2023	Brive-la-Gaillarde
			19 au 22 juin 2023	
			24 au 27 octobre 2023	

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

FORMATION	TARIF	DURÉE	SESSION	LIEU
Sauveteur secouriste du travail (SST)	225 €	14 h	23 et 24 février 2023	Limoges
			27 et 28 avril 2023	
			31 août et 1er sept. 2023	
			23 et 24 novembre 2023	
			27 et 28 février 2023	Brive-la-Gaillarde
			15 et 16 mai 2023	
			19 et 20 octobre 2023	
			14 et 15 décembre 2023	
			15 et 16 mai 2023	St Vaury (23)
02 et 03 octobre 2023				
Maintien et actualisation des compétences Sauveteur secouriste du travail (MAC SST)	120 €	7 h	09 janvier 2023	Limoges
			06 mars 2023	
			27 mars 2023	
			22 mai 2023	
			03 juillet 2023	
			25 septembre 2023	
			30 octobre 2023	
			27 novembre 2023	
			20 février 2023	Brive-la-Gaillarde
			03 avril 2023	
			09 mai 2023	
			19 juin 2023	
			24 octobre 2023	
27 novembre 2023				

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

FORMATION	TARIF	DURÉE	SESSION	LIEU
Appareil Respiratoire Isolant (ARI)	€	4 h	Sessions sur demande en centre de formation ou sur site	
Gestes et postures	100 €	7 h		
Le salarié désigné compétent	690 €	21 h		
L'évaluation des risques Professionnels et le document Unique (EvRP & DU)	€	14 h		
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteurs : Petite enfance / Industrie - BTP - Commerce / Sanitaire et social	€	7 à 21 h		

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES

FORMATION	TARIF	DURÉE	SESSION	LIEU
B0 H0 H0V - Formation initiale et recyclage	175 €	7 h	28 avril 2023	Limoges
			27 octobre 2023	
			28 mars 2023	Brive-la-Gaillarde
			30 octobre 2023	
BS BE Manœuvre - Formation initiale et recyclage <i>*Recyclage : Début le 1er jour à 13h30</i>	330 € 280 €	14 h / 10h30*	30 et 31 janvier 2023	Limoges
			03 et 04 avril 2023	
			19 et 20 juin 2023	
			07 et 08 septembre 2023	
			16 et 17 novembre 2023	
			11 et 12 décembre 2023	Brive-la-Gaillarde
			30 et 31 janvier 2023	
			24 et 25 avril 2023	
			12 et 13 juin 2023	
			09 et 10 octobre 2023	
B1V B2V BR BC - Formation initiale et recyclage <i>*Recyclage : Début le 2ème jour à 13h30</i>	490 € 280 €	21 h / 10h30*	20 au 22 février 2023	Limoges
			24 au 26 avril 2023	
			21 au 23 juin 2023	
			11 au 13 septembre 2023	
			04 au 06 décembre 2023	Brive-la-Gaillarde
			18 au 20 janvier 2023	
			11 au 13 avril 2023	
			03 au 05 juillet 2023	
11 au 13 décembre 2023				
H1 H2 HC - Formation Initiale et recyclage	€	21 h / 10h30	Sessions sur demande en centre de formation ou sur site	
B1L B1VL B2L B2VL BCL BRL BEL essai B1XL B2XL - Formation initiale et Recyclage	€	14 h		

€ Nous consulter pour un devis personnalisé ⌚ Durée personnalisée

SÉCURITÉ INCENDIE

FORMATION	TARIF	DURÉE	SESSION	LIEU
SSIAP 1 - Formation initiale	1050 €	70 h	27 février au 10 mars 2023 <i>Examen le 13 mars 2023</i>	Limoges
			02 au 15 mai 2023 <i>Examen le 17 mai 2023</i>	
			14 au 27 juin 2023 <i>Examen le 28 juin 2023</i>	
			04 au 15 septembre 2023 <i>Examen le 18 septembre 2023</i>	
			27 nov. au 08 déc. 2023 <i>Examen le 11 décembre 2023</i>	Brive-la-Gaillarde
			06 au 17 mars 2023 <i>Examen le 20 mars 2023</i>	
			06 au 17 novembre 2023 <i>Examen le 20 novembre 2023</i>	
SSIAP 1 - Recyclage	250 €	14 h	06 et 07 mars 2023	Limoges
			10 et 11 mai 2023	
			11 et 12 septembre 2023	
			04 et 05 décembre 2023	
			02 et 03 mars 2023	Brive-la-Gaillarde
			26 et 27 octobre 2023	
SSIAP 1 - Remise à niveau	400 €	21 h	03, 06 et 07 mars 2023	Limoges
			09, 10 et 11 mai 2023	
			08, 11 et 12 septembre 2023	
			01, 04 et 05 décembre 2023	
			01, 02 et 03 mars 2023	Brive-la-Gaillarde
			25, 26 et 27 octobre 2023	
SSIAP 1 - Module complémentaire	690 €	44 h	27 février au 08 mars 2023	Limoges
			02 au 13 mai 2023	
			04 au 13 septembre 2023	
			27 nov. au 06 décembre 2023	
			Dates à définir entre le 06 et 17 mars 2023	Brive-la-Gaillarde
			Dates à définir entre le 06 et le 17 novembre 2023	

SÉCURITÉ INCENDIE

FORMATION	TARIF	DURÉE	SESSION	LIEU
SSIAP 2 - Formation initiale	1300 €	70 h	06 au 17 novembre 2023 <i>Examen le 20 novembre 2023</i>	Limoges
			22 mai au 05 juin 2023 <i>Examen le 06 juin 2023</i>	Brive-la-Gaillarde
SSIAP 2 - Recyclage	300 €	14 h	13 et 14 novembre 2023	Limoges
			11 et 12 mai 2023	Brive-la-Gaillarde
SSIAP 2 - Remise à niveau	420 €	21 h	10, 13 et 14 novembre 2023	Limoges
			10, 11 et 12 mai 2023	Brive-la-Gaillarde
SSIAP 2 - Module complémentaire	560 €	28 h	Dates à définir entre le 22 mai et le 05 juin 2023	Brive-la-Gaillarde
Équipier de Première Intervention (EPI)	180 €	7 h	Sessions sur demande en centre de formation ou sur site	
Manipulation des extincteurs	90 €	3 h 30		
Évacuation des personnes	90 €	4 h		

Chaque année, le Pôle sécurité forme plus de 1000 personnes, pour le compte d'agences d'intérim, d'entreprises, de collectivités locales, ou encore de Pôle Emploi.

Selon vos besoins, nous pouvons préparer vos équipes dans nos centres de formation ou bien au sein de votre structure, avec la possibilité de former plusieurs collaborateurs simultanément.



Sécurité des biens et des personnes CAP Agent de Sécurité



Publics

- Demandeur d'emploi

Conditions d'accès

- Avoir validé un projet professionnel dans le secteur de la sécurité auprès d'un conseiller (Pôle Emploi, Mission Locale, PLIE, Cap Emploi...)

Durée

- 1 218 heures (798 en centre et 420 h en entreprise)

Modalités de formation

- Alternance de pédagogies active, participative et guidée
- Périodes d'alternance en entreprises
- Accompagnement personnalisé
- Intervenants expérimentés issus du secteur professionnel

Validation

- CAP Agent de Sécurité – Niveau 3
- Attestation de formation

Modalités de financement

- Région Nouvelle Aquitaine

Tarif de référence*

- Nous consulter

Lieu(x) de formation

- Lycée Cabanis

Brive-la-Gaillarde

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Le titulaire du CAP Agent de sécurité exerce ses fonctions dans des espaces ouverts au public ou non, de nature industrielle, commerciale, hospitalière, privative, culturelle ou sportive.
- Il est capable d'assurer la sécurité dans les domaines suivants : la protection des personnes, le secours à personne, la surveillance et la protection des biens, la protection de l'environnement et la lutte contre l'incendie.

Contenu

Module Intégration

- Diagnostic / Positionnement - Formalisation du parcours – Intégration.
- Présentation du référentiel TP ADVF et des modalités de certification.

Modules d'enseignement professionnel

- Institutions publiques françaises/européennes, organisation de la sécurité.
- Cadre juridique, moyens techniques utilisés (vidéosurveillance, télésurveillance...).
- Prévention et dissuasion des actes de malveillance - Palpations de sécurité.
- Sécurité incendie – préparation du diplôme SSIAP1.
- Protection contre les risques naturels et technologiques.
- Habilitation électrique BS BE manœuvre.
- Secours à personne.
- Techniques de communication / savoir-être.
- Protection des sites sensibles et protection renforcée : évènementiel, gestion du risque industriel majeur.
- Prévention des risques d'attentats.

Modules d'enseignement général

- Français appliqué au métier d'agent de sécurité privée.
- Histoire-géographie et enseignement moral et civique.
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques appliqués au métier d'agent de sécurité privée.

Module « Réussir sa formation »

- Renforcement des savoirs de base et de techniques professionnelles, développement des savoir-être adaptés au secteur...).

Accompagnement vers l'emploi et suivi post formation

- Accompagnement individualisé, TRE, suivi post formation.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes TITRE PROFESSIONNEL d'agent de sûreté et de sécurité privée (A2SP)



Publics

- Tout public

Conditions d'accès

- Être titulaire d'un numéro d'autorisation préalable (N° CNAPS)
- Test B1 réglementaire pour les étrangers
- Test d'entrée et entretien individuel de sélection
- Justifier de 5 ans de présence sur le territoire

Durée

- 405 h en centre - 105 h en entreprise

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques
- Fiches et matériels réglementaires

Validation

- Titre professionnel - Niveau 4
- Certificat SST / SSIAP 1 / Habilitation électrique
- Attestation de formation

Modalités de financement

- Financement personnel
- Compte personnel de formation / CPF de transition

Tarif de référence*

- 5 200 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

L'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des biens et des personnes. Il accueille, informe, porte assistance sur une zone d'intervention clairement définie. Il est attentif et actif vis-à-vis de tout ce qui peut affecter l'intégrité des personnes. Il s'inscrit dans une relation de service, inséparable de ses missions de base :

- **la sûreté** : surveillance et réaction vis-à-vis des actes de malveillance.
- **la sécurité** : surveillance et réaction vis-à-vis des accidents involontaires d'origine humaine, naturelle ou matérielle. Permet de demander la carte professionnelle auprès du CNAPS.

Contenu

CCP - Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité :

- Assurer un accueil physique et téléphonique de qualité en sécurité privée.
- Contrôler l'accès à l'aide de dispositifs technologiques et de matériels de détection.
- Prévenir les situations conflictuelles, menaçantes ou les traiter.
- Contribuer au suivi de l'activité sur le site d'exploitation.

CCP - Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée :

- Prévenir et réagir face à des problèmes incendie dans des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur
- Surveiller un site dit « sensible » et intervenir de manière appropriée à la situation

CCP - Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces :

- Prévenir les situations génératrices de risques et intervenir si nécessaire
- Détecter des comportements suspects ou des actes malveillants et réagir de manière appropriée
- Réaliser l'ensemble des actions en réponse à une anomalie ou à une alarme

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes Titre à finalité professionnelle Agent de prévention sécurité (TFP APS) Ex CQP APS



Publics

- Tout public

Conditions d'accès

- Être titulaire d'un numéro CNAPS ou posséder une carte professionnelle
- Valider le test B1 de l'ADEF
- Certificat médical de moins de 3 mois
- Justifier de 5 ans de présence sur le territoire

Durée

- 6 semaines (175h + 14h de préparation et examen)
- Dispenses possibles : Arrêté du 27 juin 2017 *

Modalités de formation

- Alternance entre théorie et pratique sur cas concret

Validation

- Diplôme TFP APS / Certificat SST
- Attestation de formation

Modalités de financement

- OPCO/ Entreprise
- Financement individuel
- Compte personnel de formation (CPF)

Tarif de référence*

- 2 325 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

Le TFP APS est un titre de branche créé par des professionnels pour des professionnels. Il a été validé le 4 mai 2006, par la CPNEFP (Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle) pour répondre aux exigences de la loi sur l'aptitude professionnelle préalable. Le TFP APS permet aux salariés d'acquérir une qualification opérationnelle, reconnue par la convention collective.

Contenu

- Déontologie et qualités propres à l'agent de sécurité. Les services publics de police nationale et gendarmerie.
- Information sur le cadre légal de la profession, sur les articles du code pénal et du code de la procédure pénale, sur les articles du code civil, sur la notion d'armes.
- Accueil et contrôles d'accès. La prise en compte d'un poste de contrôle de sécurité. Les consignes. Le circuit de vérification. Information sur les systèmes d'alarme, la gestion des clés et le compte rendu.
- Informatique : technique d'information et de communication. Module industriel.
- La gestion des conflits et l'analyse de comportements. Sensibilisation aux risques terroristes. Gestion des situations conflictuelles dégradées.
- Incendie. Secourisme à personnes : programme national du SST.

**Article 15 : Pour l'obtention du justificatif d'aptitude professionnelle, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ayant servi durant deux années sur une période de cinq ans précédant leur demande d'autorisation préalable d'entrée en formation sont dispensés de suivre le module relatif à la gestion des premiers secours ainsi que la partie relative à l'initiation au risque incendie des modules gestion des risques prévus au présent arrêté.*

Article 16 : Pour l'obtention des cartes professionnelles mentionnées aux articles 8 et 9, les personnes titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret n° 2015-1289 du 14 octobre 2015 portant création d'une carte professionnelle de surveillance dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles et économiques rassemblant plus de 1 500 personnes sont dispensées, à leur demande, dans le cadre de la formation initiale, du suivi des modules de formation suivants : 1° Les modules mentionnés à l'article 7 ; 2° Les modules « Initiation au risque incendie » (7 heures), les modules de la partie « Événementiel » (14 heures) et le module « Gestion des risques et des situations conflictuelles » (9 heures) mentionnés à l'article 8.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes

Maintien et actualisation des compétences Agent de prévention sécurité (MAC APS)



Publics

- Tout public

Conditions d'accès

- Être titulaire de la carte professionnelle d'agent de sécurité privé ou de gardiennage
- Satisfaire à une évaluation pédagogique individualisée

Durée

- 31 h ou 24 h si certificat de secourisme en cours de validité (SST, PSC1, PSE1)

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques
- Fiches et matériels réglementaires

Validation

- Attestation de suivi de stage MAC APS

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel

Tarif de référence*

- 340 € - recyclage
- 425 € - avec module gestes élémentaires 1er secours

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

Maintenir et actualiser ses compétences : Conformément aux dispositions du décret n°2016-515 du 26 avril 2016, les agents privés qui sollicitent le renouvellement de la carte professionnelle d'agent de sécurité privé « Surveillance humaine ou de gardiennage » doivent justifier à compter du 1er janvier 2018 d'une formation continue.

Programme officiel défini par le Ministère de l'Intérieur (arrêté du 27/02/2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité).

Contenu

Module 1 - Gestes élémentaires de 1er secours :

- Intervenir face à une situation d'accident, alerter les secours, secourir une victime.

Module 2 - Cadre juridique d'intervention de l'APS :

- Actualisation des connaissances encadrant le métier d'APS.
- Déontologie professionnelle, obligations professionnelles.
- Légitime défense, atteintes aux personnes.
- Art. 57 et 73 du Code de Procédure Pénale.
- Non assistance à personne en danger.
- Secret professionnel.

Module 3 - Compétences opérationnelles générales :

- Gestion des conflits, origines et préventions des conflits.
- Adaptation du comportement, mesures d'inspection-filtrage.
- Cadre législatif des palpations, modalités d'agrément.
- Techniques d'inspection visuelle des bagages, techniques de palpations.

Module 4 - Prévention des risques terroristes :

- Risques et menaces terroristes, niveaux de risques associés, matériels terroristes.
- Réflexes de prévention et de sécurité, détecter et prévenir les comportements suspects.
- Restituer à la hiérarchie.
- Se protéger soi-même, protéger en zone de sécurité.
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention, sécuriser une zone.
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger, notion de secourisme tactique, alerter les secours.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes La palpation de sécurité



Publics

- Agents de sécurité devant justifier d'une formation en vue de l'habilitation par l'employeur et de l'agrément préfectoral ou CNAPS à effectuer des palpations de sécurité

Conditions d'accès

- Pas de prérequis

Durée

- 1 jour (7 h)

Modalités de formation

- Alternance entre théorie et mises en situations pratiques

Validation

- Attestation de formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel

Tarif de référence*

- 185 €

Lieu(x) de formation

- Guéret
- Brive-la-Gaillarde
- Limoges

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Acquérir le savoir, savoir-faire et savoir-être pour exercer dans le respect du cadre légal et réglementaire, la palpation de sécurité.
- Développer des connaissances et des compétences nécessaires aux agents APS pour effectuer des palpations de sécurité.
- Permettre l'acquisition des agréments en préfectures et CNAPS.

Contenu

- Condition d'habilitation et d'agrément des agents.
- Le cadre juridique : l'Ordonnance 2012-351 du 12 mars 2012 portant création du Code de la Sécurité Intérieure, le Décret 2013-1113 du 04 décembre 2013 relatif aux dispositions des livres I, II, IV et V de la partie réglementaire du C.S.I.
- Le code du sport, le code de la sécurité intérieure.
- Les Objets Interdits.
- La nouvelle réglementation des armes.
- La connaissance du public.
- Palpations de sécurité événementielle.
- Inspections visuelles et fouilles de bagages à main.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes La vidéo surveillance



Publics

- Agent de sécurité
- Responsable sécurité / réseaux
- Technicien, installateur

Conditions d'accès

- Pas de prérequis

Durée

- 2 jours (14 h)

Modalités de formation

- Alternance entre théorie et mises en situations pratiques
- Remise de documentation

Validation

- Attestation de formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel

Tarif de référence*

- 330 €

Lieu(x) de formation

- Brive-la-Gaillarde
- Guéret
- Limoges

Possibilité d'organiser des sessions sur demande en centre de formation ou sur site

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Acquérir le savoir-faire et le savoir-être pour utiliser dans le respect du cadre légal et réglementaire, un système de vidéo surveillance.
- Développer des connaissances et des compétences nécessaires aux agents APS pour mettre en œuvre un système de vidéosurveillance.

Contenu

Cadre juridique sur l'installation, l'utilisation et le stockage d'images.

Caméras :

- Les zones à couvrir : nombre, type, et trafic.
- Modèles actuels et critères de choix : Dômes ou fixe, mobiles, champ, luminosité, ...
- Résolutions, capteurs, mégapixel, Optiques, focales, ...
- Réglages IP et services réseaux embarqués.
- Audio et type d'alimentation, stockage embarqué, mémoire.

Stockage et analyse d'image :

- Centralisé ou déporté, calendriers. Gestion des alarmes.
- Durée et résolution. Fréquence d'enregistrement.
- Espace disque, redondance, sauvegarde.
- Poste de visualisation, gestion des droits d'accès.
- Gestion du temps, gestion des utilisateurs et des profils.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes **Habilitation électrique B0 H0 H0V** Formation initiale / recyclage



Publics

- Personne assurant des opérations d'ordre non électrique dans un environnement électrique

Conditions d'accès

- Pas de prérequis pour la formation initiale
- Posséder un titre d'habilitation de même niveau de moins de 3 ans pour le recyclage

Durée

- 7 h (exécutant) / 10 h 30 (chargé de chantier)
- Recyclage : 7 h

Modalités de formation

- Apports théoriques et mises en situations pratiques

Validation

- Titre d'habilitation B0 H0 H0V et avis après formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement personnel

Tarif de référence*

- 175 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint Vaury**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique en adéquation avec l'activité de l'agent.
- Identifier les risques électriques dans un local, une armoire ou en champ libre.
- Avoir un comportement adapté en fonction des risques électriques.

Contenu

Présentation de la procédure d'habilitation selon les prescriptions de la norme NF C 18-510 en relation avec les domaines de tension.

Notions élémentaires d'électricité

- Notion de tension et de courant.
- Évaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique.
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit).
- Classement des installations.
- Interventions et travaux d'ordre non électrique en basse et haute tension.

Comment travailler en sécurité

- Distance de sécurité.
- Autorisation de travaux.
- Lecture et signalisation.
- Principe et exemples de verrouillage.
- Manœuvre et consignation / Rôle des différents intervenants.
- Matériel de sécurité électrique (outillage et équipements de protection individuelle).
- Outils électriques portatifs à main (choix du matériel).
- Outillage non spécifique aux électriciens.
- Incendie dans les installations électriques.

Conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique

- Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes **Habilitation électrique BS BE Manoeuvre** Formation initiale / recyclage



Publics

- Personnel non électricien, chargé de raccordement ou de remplacement d'un appareillage électrique dans une installation basse tension hors tension

Conditions d'accès

- Pas de prérequis pour la formation initiale
- Posséder un titre d'habilitation de même niveau de moins de 3 ans pour le recyclage

Durée

- Formation initiale : 14 h / Recyclage : 10 h 30

Modalités de formation

- Apports théoriques et mises en situation pratiques

Validation

- Titre d'habilitation et avis après formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprise
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement personnel

Tarif de référence*

- Formation initiale : 330 € / Recyclage : 280 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint Vaury**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique en adéquation avec l'activité de l'agent.
- Effectuer une analyse préalable à l'intervention.
- Énumérer les risques électriques dans un local, une armoire ou en champ libre.
- Réaliser une intervention de remplacement et / ou de raccordement (mise hors tension + VAT).

Contenu

Présentation de la procédure d'habilitation selon les prescriptions de la norme NF C 18-510 en relation avec les domaines de tension.

Notions élémentaires d'électricité :

- Notion de tension et de courant. Les domaines de tension.
- Effets physiopathologiques du courant électrique.
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit).
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Travaux non électriques au voisinage de la Haute Tension (H0V).

Comment travailler en sécurité ?

- L'habilitation électrique, principe, définitions et symboles.
- Évaluation des risques liés à une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée / Les zones d'environnement et distances de sécurité.
- Réalisation des séquences de la mise en sécurité d'un circuit et les mesures de prévention.
- Réalisation d'une vérification d'absence de tension (VAT) et d'une remise sous tension.
- Les documents applicables dans le cadre des interventions de remplacement et de raccordement.
- La procédure de remplacement et la procédure de raccordement.
- Principe et exemples de verrouillage / Manœuvres et consignation / rôle des différents intervenants.
- Outils électriques portatifs à main (choix du matériel).
- Les moyens de protection (équipements de protection individuelle et collective).

Conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique : Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes **Habilitation électrique B1V B2V BR BC** Formation initiale / recyclage



Publics

- Personnel électricien, devant effectuer des travaux d'ordre électrique dans les locaux d'accès réservés

Conditions d'accès

- Avoir de l'expérience en électricité
- Posséder un titre d'habilitation de même niveau de moins de 3 ans pour le recyclage

Durée

- Formation initiale : 21 h / Recyclage : 10 h 30

Modalités de formation

- Apports théoriques et mises en situations pratiques

Validation

- Titre d'habilitation et avis après formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement personnel

Tarif de référence*

- Formation initiale : 490 €
- Recyclage : 280 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint Vaury**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique en adéquation avec l'activité de l'agent.
- Effectuer une analyse préalable à l'intervention.
- Avoir un comportement adapté en fonction des risques électriques.

Contenu

Présentation de la procédure d'habilitation selon les prescriptions de la norme NF C 18-510 en relation avec les domaines de tension.

Notions élémentaires d'électricité :

- Effets physiopathologiques du courant électrique.
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit).
- Les domaines de tension.
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique.
- L'habilitation électrique, principe, définitions et symboles.
- Les personnes intervenantes, les rôles et missions de chacun.
- Les zones d'environnement et distances de sécurité.
- Les documents écrits réglementaires.
- Les ouvrages électriques, les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et inter verrouillages.
- Incidence de la conception des équipements sur la sécurité du personnel.
- Les équipements de protection individuelle et collective.

Les opérations en Basse Tension :

- Évaluation des risques liés à une situation donnée.
- Les travaux et / ou les interventions hors tension en Basse Tension.
- La consignation et déconsignation en B.T.
- Les travaux et / ou les interventions au voisinage de pièces nues sous tension B.T.
- Principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Les séquences de la mise en sécurité liées aux différentes opérations.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes **Habilitation électrique H1 H2 HC** Formation Initiale / Recyclage



Publics

- Personnel électricien, devant effectuer des travaux d'ordre électrique dans les locaux d'accès réservés

Conditions d'accès

- Pas de prérequis pour la formation initiale
- Posséder un titre d'habilitation de même niveau de moins de 3 ans pour le recyclage

Durée

- Formation initiale : 21 h à 28 h selon titre
- Recyclage : 10 h 30

Modalités de formation

- Apport théorique et mises en situations pratiques

Validation

- Titre d'habilitation et avis après formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement personnel

Tarif de référence*

- Nous consulter

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint Vaury**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique en adéquation avec l'activité de l'agent.
- Effectuer une analyse préalable à l'intervention.
- Avoir un comportement adapté en fonction des risques électriques.

Contenu

Présentation de la procédure d'habilitation selon les prescriptions de la norme NF C 18-510 en relation avec les domaines de tension.

Notions élémentaires d'électricité.

Les opérations en Basse Tension.

Module technique HTA :

- Structure et principe de fonctionnement des ouvrages et installations électriques.
- Les fonctions des matériels électriques des postes.
- Les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
- Les différents types de postes.
- Principes de verrouillages et inter-verrouillage.
- Fonctions des matériels et des équipements de protection collective.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites.
- Les différents travaux hors tension avec ou sans le voisinage.
- Rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Les différents niveaux d'habilitation et leurs limites.
- Les prescriptions d'exécution des travaux.
- La documentation réglementaire.
- Les instructions de sécurité.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
- Informations et documentation à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
- Les opérations de consignation et la documentation associée.
- Description d'un régime de réquisition.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes Habilitation électrique B1L - B1VL - B2L - B2VL - BCL Formation Initiale



Publics

- Personne amenée à intervenir sur des véhicules électriques et/ou véhicules hybrides

Conditions d'accès

- Avoir des compétences en électricité (exécutant électrique)

Durée

- de 14 h à 21 h

Modalités de formation

- Alternance entre théorie et mises en situations pratiques
- Travail sur cas concrets

Validation

- Titre pour être habilitable et avis après formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement personnel

Tarif de référence*

- Nous consulter

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint Vaury**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique ou non électrique sur les installations et équipements des véhicules électriques et hybrides.
- Permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitation.

Contenu

Théorie :

- Introduction et présentation du stage.
- Définition des opérations d'ordre non électrique sur véhicule.
- Aspects réglementaires.
- Les grandeurs électriques et domaines de tension.
- Les définitions relatives aux véhicules électriques et/ou hybrides.
- Structure et éléments constitutifs d'un véhicule hybride/électrique.
- Les différents dangers liés à l'électricité et aux accumulateurs.
- Les mesures de protection contre les chocs électriques.
- Les textes réglementaires et la publication UTE C 18.550 obligations réglementaires depuis 2015).
- Les habilitations électriques.
- Le matériel de protection individuelle et collective et l'outillage de sécurité.
- Les règles de sécurité à observer lors des opérations d'ordre non électrique sur les véhicules.
- L'identification et le repérage des conducteurs électriques.
- Les incidents et les moyens d'y remédier.
- Conduite à tenir en cas d'accident électrique.
- Test d'évaluation individuelle.

Pratique :

- Mise en situation sur véhicule électrique et/ou hybride du site selon la disponibilité d'un véhicule.
- Examen des risques.
- Application des instructions de sécurité et des procédures de l'établissement.
- Évaluation pratique.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes **Habilitation électrique B1L - B1VL - B2L - B2VL - BCL** Formation recyclage (validité 36 mois)



Publics

- Personne amenée à intervenir sur des véhicules électriques et/ou véhicules hybrides

Conditions d'accès

- Avoir des compétences en électricité
- Être titulaire d'un titre d'habilitation similaire en limite de validité

Durée

- de 14 h à 21 h

Modalités de formation

- Alternance entre théorie et mises en situations pratiques

Validation

- Titre pour être habilitable et avis après formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement personnel

Tarif de référence*

- Nous consulter

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint Vaury**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique ou non électrique sur les installations et équipements des véhicules électriques et hybride.
- Permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitations.

Contenu

Théorie :

- Introduction et présentation du stage.
- Définition des opérations d'ordre non électrique sur véhicule.
- Aspects réglementaires.
- Les grandeurs électriques et domaines de tension.
- Les définitions relatives aux véhicules électriques et/ou hybrides.
- Structure et éléments constitutifs d'un véhicule hybride/électrique.
- Les différents dangers liés à l'électricité et aux accumulateurs.
- Les mesures de protection contre les chocs électriques.
- Les textes réglementaires et la publication UTE C 18.550 (obligations réglementaire depuis 2015).
- Les habilitations électriques.
- Le matériel de protection individuelle et collective et l'outillage de sécurité.
- Les règles de sécurité à observer lors des opérations d'ordre non électrique sur les véhicules.
- L'identification et le repérage des conducteurs électriques.
- Les incidents et les moyens d'y remédier.
- Conduite à tenir en cas d'accident électrique.
- Test d'évaluation individuelle.

Pratique :

- Mise en situation sur véhicule électrique et/ou hybride du site selon la disponibilité d'un véhicule.
- Examen des risques.
- Application des instructions de sécurité et des procédures de l'établissement.
- Évaluation pratique.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes Sauveteur secouriste du travail (SST)



Publics

- Tout public

Conditions d'accès

- Personnels volontaires de l'entreprise

Durée

- 2 jours (14 h)

Modalités de formation

- Travail sur cas concrets
- Alternance entre théorie et mises en situations pratiques

Validation

- Certificat SST
- Attestation de formation

Modalités de financement

- Financement personnel
- OPCO / Entreprises
- Compte personnel de formation (CPF)

Tarif de référence*

- 225 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint-Vaury**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

Formation conforme au programme et aux référentiels élaborés par l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) :

- Être capable d'exercer son rôle dans le champ de la prévention au sein de son entreprise.
- Être capable de faire face à une situation d'accident du travail pour protéger, alerter et secourir.
- Être capable de repérer les dangers d'une situation de travail et d'en informer sa hiérarchie.

Contenu

- Situer son rôle de sauveteur secouriste du travail dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Mettre en œuvre des actions de préventions et informer les personnes désignées des situations dangereuses repérées.
- Situer le cadre juridique de son intervention.
- Intervenir dans une situation d'accident du travail (protéger, examiner, faire, alerter et secourir).

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes Maintien et actualisation des compétences Sauveteur secouriste du travail (MAC SST)



Publics

- Tout public

Conditions d'accès

- Être titulaire d'un certificat SST

Durée

- 1 jour (7 h)

Modalités de formation

- Travail sur cas concrets
- Alternance entre théorie et mises en situations pratiques

Validation

- Attestation de formation
- Certificat SST valable 24 mois

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel
- Compte personnel de formation (CPF)

Tarif de référence*

- 120 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint-Vaury**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

Formation conforme au programme et aux référentiels élaborés par l'INRS :

- Être capable de faire un bilan de son action de sauveteur secouriste du travail dans son entreprise.
- Parfaire la maîtrise des gestes d'urgence.
- S'approprier, le cas échéant, les changements réglementaires et/ou techniques.

Contenu

- Retour d'expérience sur des interventions de secouriste.
- Rappel sur le rôle du sauveteur secouriste du travail dans son entreprise.
- Rappel sur la prévention et la remontée d'information des situations de travail dangereuses rencontrées.
- Rappel sur l'intervention dans une situation d'accident (protéger, examiner, faire alerter et secourir).

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes Le port de l'appareil respiratoire isolant (ARI)



Publics

- Tout public

Conditions d'accès

- Pas de prérequis

Durée

- 4 h

Modalités de formation

- Apports théoriques et mises en situations pratiques

Validation

- Attestation de formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel

Tarif de référence*

- Nous consulter

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint-Vaury**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Apprécier les risques liés aux atmosphères viciées.
- S'équiper d'appareils respiratoires isolants et savoir effectuer la maintenance du premier niveau.
- Se déplacer dans une atmosphère dangereuse en toute sécurité.

Contenu

- Savoir utiliser un appareil respiratoire isolant circuit ouvert dans une atmosphère hostile en évoluant en toute sécurité dans le respect des procédures d'utilisation.
- Appréhender les contraintes liées au port de l'ARICO.
- Sensibiliser les personnes aux risques chimiques (H2S, CO, vapeurs, poussières, etc.).
- Connaître les consignes de sécurité à appliquer avant, pendant et après une intervention.
- Savoir effectuer un dégagement d'urgence en portant un appareil respiratoire.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes Gestes et postures



Publics

- Personnel volontaire

Conditions d'accès

- Pas de prérequis

Durée

- 1 jour (7h)

Modalités de formation

- Apports théoriques et réglementaires
- Démonstration par le formateur

Validation

- Attestation de formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel

Tarif de référence*

- 100 €

Lieu(x) de formation

- Brive
- Limoges
- Saint-Vaury

Possibilité d'organiser des sessions sur demande en centre de formation ou sur site

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Prendre conscience des risques liés à la manutention manuelle et savoir analyser les risques.
- Appréhender les risques dorso-lombaires et leur prévention.
- Appliquer les bons gestes et bonnes postures lors des manutentions.
- Etre une force de proposition dans l'entreprise pour améliorer les conditions de manutention.

Contenu

- Sensibilisation aux risques d'accidents par manutention.
- Statistiques des accidents de travail et des maladies professionnelles liées à la manutention.
- Aspects réglementaires.
- Notions d'anatomie et de physiologie appliquées.
- Notions d'effort et de fatigue.
- Risques de lésions.
- Principe d'économie d'effort.
- Détermination des positions des différentes parties du corps pour une bonne préhension de la charge.
- Choix des prises.
- Exercices pratiques - Manipulation de charges de natures diverses (charges spécifiques à l'établissement).
- Postures de travail adaptées.
- Approche de l'organisation du poste de travail.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes Le salarié désigné compétent



Publics

- Toute personne désignée par son employeur

Conditions d'accès

- Pas de prérequis

Durée

- 3 jours non consécutifs (21 h minimum)

Modalités de formation

- Alternance d'apports théoriques et mise en situations
- Travail individuel et en groupe
- Prise en compte des situations professionnelles spécifiques de l'entreprise

Validation

- Attestation de formation
- Evaluation et certification dans les conditions du référentiel de l'INRS

Modalités de financement

- OPCO / entreprise

Tarif de référence*

- 690 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels / INRS :

- Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques.
- Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés.
- Identifier des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques.
- Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail (registres obligatoires, document unique, plan de prévention...)
- Situer son rôle parmi les acteurs en santé et sécurité au travail.

Contenu

- **Les différents enjeux** : humains, financiers et économiques.
- Une méthodologie d'**analyse des situations de travail** afin de détecter les phénomènes dangereux.
- **Les différents niveaux de prévention** : les principes généraux de prévention, la connaissance des risques professionnels.
- Les différents acteurs, **le rôle** du salarié désigné compétent.
- Le positionnement de l'entreprise par rapport à ses obligations SST.
- **La mise en place d'une démarche de prévention** : de l'identification des risques à la mise en place et au suivi du plan d'action.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes L'évaluation des risques Professionnels et le document Unique (EvRP & DU)



Publics

- Toute personne désignée pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise

Conditions d'accès

- Pas de prérequis

Durée

- 2 jours (14 h)

Modalités de formation

- Apports théoriques et réglementaires
- Mises en situations pratiques

Validation

- Attestation de formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel

Tarif de référence*

- Nous consulter

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint-Vaury**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Comprendre les enjeux de l'évaluation des risques Santé – Sécurité au travail (SST) dans un contexte réglementaire et juridique.
- Identifier les étapes clés pour construire et/ou mettre à jour son document unique.
- Faire de cette évaluation des risques professionnels (EVRP) un outil de pilotage et de gestion des risques Santé – Sécurité au travail.

Contenu

- Faire le point sur la réglementation.
- Évaluer les risques santé-sécurité au poste de travail.
- Rédiger, organiser le suivi et l'évolution du document unique et son programme de prévention.
- Construire son plan d'actions et le suivre.
- Gérer et communiquer.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Industrie BTP Commerce (PRAP IBC / MAC PRAP IBC)



Publics

- Salarié du secteur

Conditions d'accès

- Pas de prérequis

Durée

- PRAP IBC : 14 h non consécutives
- MAC PRAP IBC : 7 h (obligatoire au maximum tous les 24 mois)

Modalités de formation

- Prise en compte des situations professionnelles spécifiques de l'entreprise
- Apports théoriques, exercices pratiques

Validation

- Certificat PRAP IBC
- Attestation de formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel
- Compte personnel de formation (CPF)

Tarif de référence*

- 235 € (PRAP IBC)

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint-Vaury**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

Formation conforme au programme et aux référentiels élaborés par l'INRS.

- Acquérir les compétences nécessaires pour contribuer à la mise en oeuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique de son entreprise.
- Être capable de proposer des pistes d'amélioration, dans les domaines organisationnels, techniques et humains.
- Le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC PRAP IBC) est obligatoire au maximum tous les 24 mois.

Contenu

Les enjeux de la prévention des risques liés à l'activité physique :

- Données chiffrées AT/MP régime général.
- Données spécifiques à l'entreprise.

La démarche de prévention :

- Code du travail, principes de prévention.
- Place et rôle de l'acteur PRAP.
- Structuration, missions et organisation du secteur.

La situation de travail :

- Décrire une situation de travail.
- Identifier les situations de travail dangereuses.
- Rechercher des déterminants.
- Proposer et évaluer des pistes d'amélioration.

Anatomie, physiologie du corps humain :

- Connaissance du fonctionnement du corps humain.
- Dommages potentiels liés à l'activité physique.

Principes organisateurs de l'action motrice dans les manutentions manuelles :

- Situations pratiques de manutentions propres aux participants.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Sanitaire et Social (PRAP 2S)



Publics

- Salarié du secteur sanitaire et social

Conditions d'accès

- Pas de prérequis

Durée

- 3 jours (21 h)

Modalités de formation

- Alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et analyse de situations de travail

Validation

- Attestation de formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprise
- Financement personnel
- Compte personnel de formation (CPF)

Tarif de référence*

- Nous consulter

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis

Brive-la-Gaillarde

- Lycée Maryse Bastié

Limoges

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Acquérir les compétences nécessaires pour contribuer à la mise en œuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique spécifique du domaine sanitaire et social.
- Être capable de proposer des pistes d'amélioration, dans les domaines organisationnels, techniques et humains.
- Être capable de prendre en compte les ressources de la personne dans l'aide aux mobilisations.

Contenu

Les enjeux de la prévention des risques liés à l'activité physique :

- Données chiffrées AT/MP régime général.
- Données spécifiques au secteur et à la structure des stagiaires.

La démarche de prévention :

- Structuration, missions et organisation du secteur.
- Code du travail, principes de prévention.
- Place et rôle dans la dynamique de prévention de l'établissement de santé.

La situation de travail :

- Décrire une situation de travail en tenant compte de la particularité du patient ou du résident.
- Identifier les situations de travail dangereuses.
- Rechercher des déterminants.
- Proposer et évaluer des pistes d'amélioration.

Anatomie, physiologie du corps humain :

- Connaissance du fonctionnement du corps humain.
- Dommages potentiels liés à l'activité physique.

Principes organisateurs de l'action motrice dans l'aide aux mobilisations :

- Situations pratiques de mobilisation (Prise en compte de la personne à mobilité réduite pour une plus grande efficacité).

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes

Maintien et Actualisation des Compétences - Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Secteur Sanitaire et Social (MAC PRAP 2S)



Publics

- Salarié du secteur sanitaire et social

Conditions d'accès

- Etre titulaire du certificat PRAP 2S

Durée

- 1 jour (7 h)

Modalités de formation

- Alternance entre théorie et mises en situations pratiques
- Travail sur cas concrets

Validation

- Certificat acteur PRAP 2S valable 24 mois
- Évaluation et certification selon le référentiel INRS
- Attestation de formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel
- Compte personnel de formation (CPF)

Tarif de référence*

- Nous consulter

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis

Brive-La-Gaillarde

- Lycée Maryse Bastié

Limoges

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

Maintenir ses compétences à :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- Observer et analyser ses propres situations de travail.
- Identifier les facteurs de risques.
- Proposer et transmettre des pistes d'amélioration en lien avec l'analyse des risques liés à l'activité physique.

Contenu

- Échange de pratiques autour des analyses et propositions de pistes d'amélioration mises en place dans l'entreprise des participants.
- Actualisation des méthodes d'analyse des situations de travail.
- Analyse sur le terrain d'une situation de travail réelle.
- Actualisation et échanges autour des situations pratiques de mobilisation des personnes.
- Situations pratiques de mobilisation, prise en compte du potentiel du patient ou résident dans le respect des principes organisateurs de l'action motrice pour une plus grande efficacité.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)



Publics

- Tout public

Conditions d'accès

- Aucun prérequis

Durée

- 1 jour (7 h)

Modalités de formation

- Travail sur cas concrets
- Alternance entre théorie et mises en situations pratiques

Validation

- Certificat de compétences en prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
- Attestation de formation

Modalités de financement

- Financement personnel
- OPCO / Entreprises
- Compte personnel de formation (CPF)

Tarif de référence*

- Nous consulter

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint-Vaury**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

Suivre l'unité d'enseignement PSC I conformément aux recommandations de la DGSCGC et obtenir le certificat de compétences en prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1).

Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours.

Contenu

- Alerte et protection des populations.
- Protection.
- Alerte.
- Traumatisme.
- Obstruction aiguë des voies aériennes par un corps étranger.
- Hémorragie externe.
- Plaies.
- Brûlures.
- Malaise.
- Perte de connaissance.
- Arrêt cardiaque.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes **SSIAP 1 - Agent de Sécurité Incendie** Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes



Publics

- Tout public

Conditions d'accès

- Être titulaire d'une attestation : SST ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE
- Certificat médical de moins de 3 mois

Durée

- 2 semaines (70 h) + 4 h d'examen

Modalités de formation

- Apports théoriques et mises en situation
- Examen avec épreuves écrite (Q.C.M) et pratique devant jury présidé par le S.D.I.S.

Validation

- Diplôme SSIAP 1
- Attestation de formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement personnel

Tarif de référence*

- 1 050 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Appliquer les règles de prévention incendie et la réglementation propre aux E.R.P. et I.G.H.
- Assurer l'entretien des matériels de sécurité incendie.
- Effectuer l'extinction des feux naissants et assurer l'évacuation du public.
- Appeler et accueillir les secours, assurer la surveillance au P.C, porter assistance aux personnes.
- Sensibiliser les autres employés et le public.

Contenu

Le feu et ses conséquences :

- Théorie du feu, combustion et effets, classes de feux.
- Produits extincteurs, exercices d'application.
- Comportement au feu (principes de résistance et de réaction au feu).

Sécurité incendie :

- Principes de classement des établissements, fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie.
- Visites d'établissements E.R.P. et I.G.H.

Installations techniques :

- Installations électriques, ascenseurs et nacelles.
- Installations fixes d'extinction automatique.
- Colonnes sèches et humides, système de sécurité incendie.

Rôle et missions des agents de sécurité incendie :

- Arrêté de référence, présentation des consignes de sécurité et de la main courante.
- Fonctionnement d'un poste de sécurité, rondes de sécurité et surveillance de travaux.
- Mise en œuvre des moyens d'extinction, moyens d'alerte, accueil des secours.
- Information et sensibilisation des occupants de l'établissement sur les mesures de sécurité à prendre.

Concrétisation des acquis :

- Visites applicatives, mises en situation d'intervention.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes SSIAP 1 - Agent de Sécurité Incendie Recyclage



Publics

- Tout public

Conditions d'accès

- Être titulaire du SSIAP 1 depuis moins de 3 ans
- Être titulaire d'un diplôme de secourisme en cours de validité (SST ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE)
- Justifier d'au moins 1607 h d'activité d'agent de sécurité incendie dans les 36 derniers mois

Durée

- 2 jours (14 h)

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Validation

- Attestation de recyclage

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement personnel

Tarif de référence*

- 250 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Réactualiser et renouveler ses connaissances en tant qu'agent de sécurité incendie SSIAP 1.
- Prendre en compte l'évolution de la réglementation.

Contenu

Prévention :

- Principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH.
- Evolution de la réglementation.
- Évacuation des occupants.
- Eclairage normal et de sécurité.
- Accessibilité des moyens de secours.

Moyens de secours :

- Différents moyens d'alerte.
- Demande de secours en fonction des consignes de sécurité.
- Préparation de l'arrivée des secours.
- Accueil des secours.
- Guidage des secours à leur arrivée et pendant l'intervention.
- Gestion d'une évacuation.
- Information de la hiérarchie.

Mise en situation d'intervention :

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie.
- Méthodes d'extinction d'un début d'incendie.
- Protection individuelle.
- Exercices d'extinction sur feux réels.
- Mise en œuvre d'un R.I.A.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes SSIAP 1 - Agent de Sécurité Incendie Remise à niveau



Publics

- Tout public

Conditions d'accès

- Être titulaire du SSIAP 1
- Être titulaire d'un certificat de secourisme en cours de validité (SST ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE)
- Être apte physiquement (certificat médical de moins de 3 mois)

Durée

- 3 jours (21 h)

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Validation

- Attestation de remise à niveau

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement personnel

Tarif de référence*

- 400 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Remettre à niveau ses connaissances d'agent de sécurité incendie SSIAP 1.
- Prendre en compte l'évolution de la réglementation.

Contenu

Poste de sécurité :

Unité d'aide à l'exploitation, gestion technique centralisée, réception des appels d'alerte interne, surveillance des installations de sécurité faisant l'objet d'un report, documents présents au poste de sécurité.

Ronde de sécurité et surveillance des travaux :

Objectif de la ronde, modalités de réalisation, contrôle des rondes et renseignement de la main courante, utilisation des moyens de communication mobiles, mesures adaptées de protection des travaux.

Appel et réception des services publics de secours :

Différents moyens d'alerte, demande de secours en fonction des consignes de sécurité, préparation de l'arrivée des secours, accueil des secours, guidage des secours à leur arrivée et pendant l'intervention, information de la hiérarchie.

Mises en situation d'intervention :

Agir face à différentes situations (avec utilisation des moyens de communication mobiles) : Fumées, incendie, évacuation des occupants, prise en charge d'une victime, dangers imminents, non-respect des consignes de sécurité, levée de doute.

Mise en œuvre des moyens d'extinction :

Méthodes d'extinction d'un début d'incendie, protection individuelle, exercices d'extinction sur feux réels, mise en œuvre d'un R.I.A.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes **SSIAP 1 - Agent de Sécurité Incendie** Module complémentaire



Publics

- Homme du rang des sapeurs pompiers professionnels ou volontaires et titulaire de la formation initiale, des pompiers militaires de l'armée de terre/de l'air ou des marins pompiers

Conditions d'accès

- Être titulaire du brevet national de jeunes Sapeurs-pompiers depuis moins de 3 ans

Durée

- 44 h

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Validation

- Diplôme SSIAP 1 (délivré par équivalence)
- Attestation de formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel
- Compte personnel de formation (CPF)

Tarif de référence*

- 690 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

Acquérir les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue des emplois encadrés par l'arrêté du 2 mai 2005 qui n'ont pas été acquises dans les précédentes fonctions :

- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH.
- Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir.
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie.
- Connaître les limites de son action.
- Concrétiser ses acquis par des visites applicatives.

Contenu

Sécurité incendie :

- Principes de classement des établissements.
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie.
- Desserte des bâtiments.
- Évacuation du public et des occupants.
- Désenfumage.
- Eclairage de sécurité.
- Présentation des différents moyens de secours.

Installations techniques :

- Installations électriques.
- Ascenseurs et nacelles.
- Installations fixes d'extinction automatique.
- Colonnes sèches et humides.
- Système de sécurité incendie.

Rôle et missions des agents de sécurité incendie :

- Le service de sécurité.
- Poste de sécurité.
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux.

Concrétisation des acquis :

- Visites applicatives.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes **SSIAP 2 - Chef d'équipe sécurité incendie** Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes



Publics

- Tout public

Conditions d'accès

- Être titulaire du diplôme SSIAP 1 et d'une attestation : SST ou PSC 1 ou PSE de moins de 2 ans
- Certificat médical de moins de 3 mois
- Justifier de l'emploi d'agent de sécurité incendie (1607 h durant les 24 derniers mois)

Durée

- 2 semaines (70 h) + examen

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Validation

- Diplôme SSIAP 2
- Attestation de formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement personnel

Tarif de référence*

- 1 300 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

Se former à la mission de chef d'équipe incendie :

- Assurer le management de l'équipe de sécurité. Former les personnels. Rendre compte à la hiérarchie.
- Appliquer la réglementation en matière de sécurité incendie.
- Assurer l'entretien et la vérification élémentaires des installations de sécurité.
- Diriger le P.C. sécurité en situation de crise.
- Porter assistance aux personnes.

Contenu

Rôle et missions du chef d'équipe :

Gestion et management de l'équipe de sécurité (participation à la sélection des agents, motivation de l'équipe, gestion des conflits...), formation des agents de l'équipe (organisation d'une séance de formation), méthodes d'évaluation de l'équipe, information de la hiérarchie (compte rendu oral ou écrit, rédaction de rapport), application des consignes de sécurité, gestion des incidents techniques, délivrance du permis de feu.

Manipulation du système de sécurité incendie :

Système de détection incendie (tableau de signalisation incendie), système de mise en sécurité incendie : unité de signalisation, de gestion d'alarme, de gestion centralisée des issues de secours, de commande centralisée, dispositifs actionnés de sécurité, dispositifs adaptateurs de commande, installations fixes d'extinction automatique : manipulations, incidences, responsabilités.

Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie :

Réglementation du code du travail, aménagement des locaux de travail, phénomènes « accidents du travail » (études de cas), mécanisme de déroulement d'un accident, notion de danger (individuelle et collective), notion de danger imminent et de droit de retrait.

Chef de poste central de sécurité en situation de crise :

Gestion du poste central de sécurité ; rôle du chef du poste central de sécurité E.R.P. et I.G.H. en situation de crise / mises en situation ; conseils techniques aux services de secours : accueillir les secours, informer, guider, mettre à disposition les moyens matériels et humains.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes SSIAP 2 - Chef d'équipe sécurité incendie Recyclage



Publics

- Tout public

Conditions d'accès

- Être titulaire du SSIAP 2 de moins de 3 ans
- Posséder un certificat de secourisme en cours de validité (SST ou PSC1 de moins de 2 ans de date à date ou PSE)
- Justifier d'au moins 1607 h d'activité de chef d'équipe sécurité incendie dans les 36 derniers mois

Durée

- 2 jours (14 h)

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Validation

- Attestation de formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement personnel

Tarif de référence*

- 300 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectif

Prendre en compte l'évolution de la réglementation au niveau chef d'équipe.

Contenu

Réglementation :

- Principes fondamentaux de sécurité.
- Évacuation des occupants.
- Eclairage normal de sécurité.
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours.
- Système de sécurité incendie.

Exercices pratiques :

- Gestion d'une alarme.
- Alerte des sapeurs-pompiers.
- Gestion des évacuations.
- Réception et guidage des secours (en ERP et en IGH).
- Compte rendu à la hiérarchie.
- Gestion du PC en situation de crise.
- Organisation d'une séance de formation.
- Mise en oeuvre de méthodes pédagogiques.
- Pratique de l'animation.
- Déroulement chronologique d'une séance.
- Management d'une équipe de sécurité.
- Organisation de l'accueil d'un nouvel agent.
- Formation des agents.
- Motivation de l'équipe.
- Gestion des documents administratifs.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes SSIAP 2 - Chef d'équipe sécurité incendie Remise à niveau



Publics

- Tout public

Conditions d'accès

- Être titulaire du diplôme SSIAP 2, PSC1/PSE ou SST de moins de 2 ans de date à date
- Certificat médical de moins de 3 mois
- Justifier de l'emploi de chef de sécurité incendie (1607 h durant les 36 derniers mois) ou avoir dépassé la date de recyclage

Durée

- 3 jours (21 h)

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Validation

- Attestation de remise à niveau SSIAP 2

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Financement personnel

Tarif de référence*

- 420 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Remettre à niveau ses connaissances en tant que chef d'équipe de sécurité incendie SSIAP 2.
- Prendre en compte l'évolution de la réglementation.

Contenu

Fondamentaux de sécurité incendie :

- Fondamentaux de sécurité, principes généraux.

Mise en situation d'intervention :

- Intervenir dans différentes situations, utilisation des moyens de communication mobiles.

Prévention :

- Les nouveaux textes en matière de réglementation, évolution de la réglementation et du métier de chef d'équipe, accessibilité du public.

Moyens de secours :

- Agents extincteurs, moyens d'extinction, SSI.

Gestion du PC sécurité :

- Gestion d'une alarme, d'une alerte, réception des secours, gestion d'une évacuation, compte rendu à la hiérarchie.

Organisation d'une séance de formation :

- Méthodes pédagogiques, pratique de l'animation et des techniques de communication en situation pédagogique, déroulement chronologique d'une séance, structuration d'une intervention pédagogique.

L'équipe de sécurité incendie :

- Organiser l'accueil d'un nouvel agent, motiver l'équipe, organiser des exercices quotidiens, gérer les conflits, gérer les documents administratifs relatifs aux RH.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes SSIAP 2 - Chef d'équipe sécurité incendie Module complémentaire



Publics

- Homme du rang des sapeurs pompiers professionnels ou volontaires et titulaire de la formation initiale, des pompiers militaires de l'armée de terre/de l'air ou des marins pompiers

Conditions d'accès

- Être titulaire du brevet national de jeunes Sapeurs-pompiers depuis moins de 3 ans

Durée

- 4 jours (28 h)

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques

Validation

- Diplôme SSIAP 2 (délivré par équivalence)
- Attestation de formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel
- Compte personnel de formation (CPF)

Tarif de référence*

- 560 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

Acquérir les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue des emplois encadrés par l'arrêté du 2 mai 2005 qui n'ont pas été acquises dans les précédentes fonctions :

- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH.
- Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir.
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie.
- Connaître les limites de son action.
- Concrétiser ses acquis par des visites applicatives.

Contenu

Manipulation des systèmes de sécurité incendie :

- Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe est susceptible d'intervenir identifier et interpréter les différents signaux.

Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie :

- Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie.

Chef du poste central de sécurité en situation de crise :

- Connaître les procédures et les consignes.
- Gérer les intervenants.
- Prendre les décisions adaptées.
- Connaître et mettre en action les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes Équipier de première intervention (EPI)



Publics

- Tout public

Conditions d'accès

- Pas de prérequis

Durée

- 1 jour (7 h)

Modalités de formation

- Apports théoriques et réglementaires
- Exercices pratiques / études de cas avec à disposition : Extincteurs eau + CO2 / 1 bac à feu écologique

Validation

- Attestation de formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel

Tarif de référence*

- 180 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint Vaury**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Sensibiliser le personnel aux risques incendie.
- Être capable de donner l'alerte rapidement.
- Appliquer la conduite à tenir en cas d'évacuation (les personnels, missions de chacun, techniques à utiliser, consignes de sécurité).
- Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement.

Contenu

Réglementation :

- La réglementation dans un établissement recevant du public.

L'incendie :

- Les causes et les conséquences d'un incendie.
- Le triangle du feu.
- Alerte et alarme.
- Les classes de feu.
- Les extincteurs.
- Procédés d'extinction et règles de sécurité.
- Exercices pratiques sur feu réel : manipulation d'extincteurs.

L'évacuation :

- Les équipements concourant à la sécurité dans les établissements recevant du public.
- Les principes d'évacuation.
- Les points de regroupement (définition et mission d'un serre-file, d'un chargé de sécurité...).
- Les consignes particulières et générales.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes Manipulation des extincteurs consignes de sécurité



Publics

- Tout public

Conditions d'accès

- Pas de prérequis

Durée

- 3 h 30

Modalités de formation

- Apports théoriques et réglementaires
- Mises en situations pratiques

Validation

- Attestation de formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel

Tarif de référence*

- 90 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint-Vaury**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectifs

- Connaître les risques d'incendie et leurs causes.
- Connaître les moyens d'extinction.
- Maîtriser la manipulation d'extincteurs et savoir réagir en première intervention.
- Connaître les consignes de sécurité, d'évacuation et savoir les appliquer.

Contenu

Réglementation, obligations et sécurité :

- Principes généraux de sécurité incendie ; déclinaison du règlement.
- Les consignes de sécurité et les procédures liées à l'utilisation des extincteurs.

Les différentes formes de combustion, les classes de feux, les modes de propagation :

- Le feu et ses conséquences.
- Éclosion, développement et conséquences du feu.
- La théorie du feu (triangle, classes de feux, les causes).
- La propagation du feu.
- Comportement au feu.

Les différents extincteurs et leur fonctionnement :

- Les extincteurs en service au sein de l'établissement.
- L'utilisation des extincteurs dans le respect des règles de sécurité.
- La mise en oeuvre des différents types d'extincteurs et leur positionnement dans un bâtiment.
- Les moyens d'extinction adaptés à une classe de feu (extincteurs, RIA).
- Les risques liés à l'utilisation d'un extincteur et s'en prémunir.

Consignes de sécurité - Alarme/alerte - évacuation :

- Présentation des différents moyens de secours.
- Évacuation des occupants (sensibilisation).

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Sécurité des biens et des personnes Évacuation des personnes - Guide et serre file



Publics

- Tout public

Conditions d'accès

- Pas de prérequis

Durée

- 3 h 30

Modalités de formation

- Alternance entre théorie et mises en situations pratiques

Validation

- Attestation de formation

Modalités de financement

- OPCO / Entreprises
- Financement personnel

Tarif de référence*

- 90 €

Lieu(x) de formation

- Lycée Georges Cabanis - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**
- Lycée Louis Gaston Roussillat - **Saint-Vaury**

Contact : 05 55 12 31 31

Objectif

Permettre à toute personne d'acquérir des connaissances dans la mise en oeuvre de moyens de prévention du risque d'incendie dans une entreprise.

Contenu

Les éléments permettant l'évacuation :

- L'alarme et l'alerte.
- La réglementation incendie (installations).
- Les points de rassemblement.
- Les consignes de sécurité.

Le personnel chargé de l'évacuation :

- Les responsables évacuation.
- Le guide file & le serre file.

Les notions sur le déroulement d'un incendie :

- Le dégagement d'urgence.
- La conduite à tenir face à une personne brûlée ou intoxiquée par les fumées.
- Les causes et effets d'un incendie, les deux types d'explosion, les modes de propagation du feu.

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

NOS SITES DE FORMATIONS



Lycée Martin Nadaud
30 Avenue de la Libération
87300 Bellac

Lycée Louis Gaston Roussillat
La Valette
23320 Saint-Vaury

Lycée Edouard Vaillant
38 Route du Derot
87200 Saint-Junien

Cité internationale de la Tapisserie
Rue des Arts
23200 Aubusson

Lycée des métiers du bâtiment
Route Aubusson
23500 Felletin

Lycée Maryse Bastié
29 Rue Louis Armstrong
87100 Limoges

Lycée Turgot
6 Rue Paul Derignac
87000 Limoges

Lycée Pierre Caraminot
28 Avenue Ventadour
19300 Égletons

Lycée Georges Cabanis
6 Boulevard Henry de Jouvenel
19100 Brive-la-Gaillarde

